

Conseils d'utilisation pour la nouvelle carte interactive des fusions de communes

Sur la nouvelle version de la carte, le bleu, l'orange et le rouge ont été choisi pour faire la distinction entre, respectivement, les projets en cours, ceux qui ont été abandonnés et ceux qui ont été rejetés. Les fusions mises en œuvre s'affichent en vert.

Les numéros sont ceux des projets dans la liste correspondant à chacune des couleurs.



Il est possible de voir les projets et les communes concernées sur la carte grâce aux légendes (c'est-àdire les cases de couleur en haut à droite dans l'illustration ci-dessus).

Les données qui s'affichent dans les champs en couleur correspondent, dans l'ordre, au numéro de projet, à l'année de mise en œuvre ou de rejet du projet et au nombre de communes impliquées. Dans l'exemple ci-dessous, on note que la surface est verte; le projet est donc mis en œuvre. Le 26 signifie qu'il s'agit du 26^e projet. Le contenu de la parenthèse indique que la fusion est effective depuis 2014, tandis que le chiffre qui suit révèle le nombre de communes concernées (3: Diesse, Lamboing, Prêles).

Un clic sur les différents numéros ouvre une fenêtre comportant des informations détaillées sur les projets sélectionnés.





Le fichier PDF accessible à la ligne «Informations détaillées» permet la lecture de tous les documents liés à la fusion notamment.

Les options de la légende donnent la possibilité de filtrer les catégories de projet qui s'affichent ou de toutes les sélectionner (en cours, exécuté, rejeté, abandonné).

Vous ne souhaitez voir que les projets mis en œuvre? Cliquez sur le symbole vert dans la légende. La carte se limitera alors à mettre en évidence les fusions réalisées.



Tous les symboles qui sont grisés peuvent être réactivés simplement, d'un clic sur la légende.